



Médiation

DES MARCHÉS PUBLICS



ACTU – COMMANDE PUBLIQUE

Lundi 30 mars 2015

Chaque semaine, le cabinet de la Médiation des Marchés publics vous informe sur une sélection des dernières actualités relatives à la commande publique.



LA FILIERE BOIS DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

Un enjeu économique majeur

Avec plus de 16 millions d'hectares en métropole et 18 millions d'hectares dans les départements et territoires d'Outre-Mer, la France est le deuxième plus grand pays forestier d'Europe. L'industrie du bois constitue donc un enjeu économique majeur. Elle représente près de 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 250 000 emplois directs. Pourtant, elle enregistre un déficit commercial chronique de plus de 5 milliards d'euros.

Dynamiser la filière bois

Il est donc indispensable de créer une nouvelle dynamique de croissance et d'innovation pour cette industrie afin d'inverser cette tendance. La commande publique est un levier pour soutenir la croissance des entreprises de ce secteur. Le plan « Industries du bois » qui figure parmi les 34 plans de la Nouvelle France Industrielle vise, notamment, à promouvoir l'utilisation de ce matériau dans la construction.

Par ailleurs, un Comité stratégique de la filière bois a été mis en place, dont le contrat de filière a été signé le 16 décembre 2014 par quatre ministères.

L'action de la Médiation des Marchés publics

La Médiation des Marchés publics, partenaire institutionnel du contrat de filière, a lancé un groupe de travail spécifique sur ce thème, qui rendra ses conclusions au second semestre 2015.

Les premières réunions ont retenu 4 axes de travail :

- 1. Mobiliser les grandes entreprises publiques et privées via la commande publique pour soutenir les entreprises de la filière bois & forêt**
- 2. Établir les critères de performance mesurables du bois à travers l'analyse du cycle de vie du produit pouvant être retenus dans les critères de sélection des offres**
- 3. Mesures de simplification en faveur de l'offre de la filière Bois & forêt dans la commande publique**
- 4. Formation des Maîtres d'ouvrages aux marchés publics (formalisation de leurs besoins à partir de l'analyse du coût global)**

Il associe des représentants d'entreprises du secteur et de fédérations professionnelles ainsi que les ministères et les acheteurs publics concernés.

Ce travail collaboratif doit déboucher sur des propositions opérationnelles au Gouvernement. Il s'agit d'identifier les freins à l'accès de ces entreprises à la commande publique, de faciliter les relations entre les acteurs de la filière et les acheteurs publics et d'intégrer les critères de gestion durable des forêts dans les marchés de construction faisant appel au bois.

Contribuez aux travaux pour l'élaboration des outils d'achats responsables de demain ! mediateur.marches-publics@finances.gouv.fr

FILIERE